



Assurance auto résiliée après accord et paiement

Par **aurrelie**, le **02/07/2014** à **17:02**

Bonjour, fin 2013 suite à 3 mensualités impayées, mon conjoint s'est vu obligé de régler la totalité d'une année à son assurance auto (euro assurance). Ils ont également proposé au même moment de régler l'année en avance et ainsi de rester engagé chez eux pour un an, ce que nous avons choisi. Ils demandaient en plus une photo du véhicule à côté du journal du jour. La photo envoyée par nos soins ne leur convenant pas, ils ont demandé par mail de la refaire. Or nous n'avons jamais pu lire ce mail et ils ont fini par nous résilier car ils n'avaient pas reçu la photo. J'ai appris aujourd'hui même qu'en fait nous n'étions plus assurés depuis décembre 2013 ! Existe-t-il un recours afin de récupérer cet argent destiné à être couvert alors que nous avons été résiliés ? Existe-t-il un texte de loi qui autorise euro assurance à nous faire payer une année complète ? Ils disent en plus avoir envoyé un sms lors du litige mais nous n'en avons jamais reçu. Dans l'attente d'une réponse, Cordialement, AE

Par **chaber**, le **02/07/2014** à **19:08**

bonjour, Le prélèvement mensuel est une facilité accordée par les assureurs. suite à impayés vous avez dû recevoir une LR de mise en demeure vous laissant 30j dès l'envoi pour régulariser. La résiliation est prononcée 10j après mais le règlement reste dû jusqu'à l'échéance anniversaire. code des assurances Le prélèvement mensuel est une facilité accordée par les assureurs. [citation] Ils demandaient en plus une photo du véhicule à côté du journal du jour. [/citation] Je n'ai **jamais** rencontré une telle demande Avec les assureurs il vaut mieux traiter par LRAR

Par **Lag0**, le **03/07/2014** à **08:22**

Bonjour,
Je suis effectivement très étonné pour cette histoire de photo ! Quel intérêt pour l'assureur ???
J'ai moi-même été assuré de nombreuses années chez cet assureur pour ma moto et je n'ai jamais vu cette pratique...
À noter que ce n'est d'ailleurs pas un assureur mais un courtier...